



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

**L'Agence Parcs Canada**  
**1300 - 635 8 Ave SW**  
**Calgary, AB T2P 3M3**  
**Bid Fax: (866)246-6893**

**AMENDMENT / MODIFICATION**

**002**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaries**

- **Signed copy of this amendment is to accompany each tender.**
- **Une copie signée de cet amendement accompagne chaque offre.**

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**L'Agence Parcs Canada**  
**1300-635 8 Ave SW**  
**Calgary, AB T2P 3M3**

<b>Title-Sujet</b> Remplacement des systèmes de CVCA dans les installations de soutien - Lake Louise (Alb.) et Radium (C.-B.)	
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P420-17-5436/A	<b>Date:</b> 30 janvier 2018
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b> PW-18-00810243	<b>Amendment No. - N° de la modif.</b> 002
<b>Solicitation Closes:</b>	
<b>at - á</b> 02:00 PM	<b>on - le</b> 13 février 2018
<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MST - HNR	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Rebecca Chen	
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (403) 292-8509	<b>Fax No. - No de FAX:</b> 1-866-246-6893
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>	
See Herein - Voir ici	

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**

<b>Vendor/Firm Name</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Title - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone:</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## Modification 02

Cette modification vise à distribuer information de la conférence des soumissionnaires.

### A) PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

	<b>Vendor</b>	<b>Name</b>
1	WSP	Doug Cargill
2	MPE Engineering Ltd	John Sabou
3	Mike Baauer	Dialog
4	Morrison Hershfield	Trent Theaker Paul Ondrik
5	Smith + Anderson	Andrew Caller
6	Stantec	Jason Hancock
7	Wingenback Inc	Doug Wingenbach
8	RW Howard Engineering	Bob Howard

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et moyennant l'approbation des fournisseurs.

### B) QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1** Prière de clarifier les documents disponibles pour chacun des quatre édifices.  
**R1** Les soumissionnaires potentiels devraient présumer que les dessins d'après exécution ne sont disponibles qu'en copie papier pour les quatre emplacements. L'APC se chargera de numériser ces documents.
- Q2** Prière de clarifier les inquiétudes ou les problèmes existants du système de CVCA de chaque emplacement, en plus de la portée des travaux de remplacement de l'équipement par élément.  
**R2** Les inquiétudes et problèmes sont principalement liés à l'âge des systèmes et au nombre accru d'appels de service requis dans les dernières années.
- Q3** La portée des travaux de remplacement visera-t-elle le remplacement des équipements par des appareils équivalents?  
**R3** La portée des travaux de remplacement doit être alignée avec la portée des travaux de remplacement de l'équipement par élément.
- Q4** Est-ce que la plupart des réunions de projet à l'étape de la conception se fera par appels de conférence? Quelle est la fréquence attendue des réunions à chaque étape du projet?  
**R4** La plupart des réunions à l'étape de la conception peuvent se tenir par appels de conférence téléphoniques. La fréquence des réunions doit être établie mutuellement par l'expert-conseil et le gestionnaire de projet de l'APC, pour que les examens et le contrôle de la qualité se fassent adéquatement.
- Q5** Quel est le budget attendu des travaux de construction à chacun des bâtiments?  
**R5** Les détails des budgets des travaux de construction et de génie ne seront pas dévoilés pour l'instant.
- Q6** Est-ce qu'on peut s'attendre à ce qu'il y ait des travaux d'architecture ou de structures associés à la démolition et au remplacement de l'équipement? Est-ce que cette possibilité peut être abordée après l'attribution du marché, une fois que la conception préliminaire est achevée?  
**R6** On ne s'attend pas à ce qu'il y ait nécessité d'entreprendre des travaux d'architecture ou de structures dans le cadre du projet de démolition et de remplacement de l'équipement. Cependant,

en cas contraire, cette question serait abordée après l'achèvement de l'étape de conception préliminaire.

- Q7** Énoncé de projet, alinéa 3.5.1.2 : Pourriez-vous s'il vous plaît confirmer ce qui serait considéré « un nombre approprié de visites de chantier pendant les travaux... »?
- R7** Il incombe à l'expert-conseil de mener des visites de chantier adéquates pendant les travaux pour qu'il puisse confirmer que les travaux sont réalisés selon les plans et devis et pour qu'il puisse approuver tout dessin d'après exécution, certificat d'achèvement ou formulaire de l'annexe C (ou l'équivalent).
- Q8** Peut-on nous fournir des plans de base d'architecture en AutoCAD pour le projet? Ou cette responsabilité relèvera-t-elle de l'expert-conseil retenu?
- R8** Les soumissionnaires potentiels devraient présumer que les dessins d'après exécution ne sont disponibles qu'en copie papier pour les quatre emplacements. L'APC se chargera de numériser ces documents.
- Q9** Peut-on nous révéler l'âge des édifices?
- R9** L'APC montre l'âge et les détails particuliers suivants de chacune des structures :
- 1) centre d'accueil du lac Louise – 1988;
  - 2) logements du personnel de Saddleback – 1986;
  - 3) centre des opérations de McKay – 1997 (rénovations intégrales réalisées);
  - 4) garage McKay – 1955 (rénovations récentes de la couverture en 2016).
- Q10** Exigences en matière de sécurité : Les membres de notre personnel détiennent présentement une cote de fiabilité émise par le gouvernement du Canada. Est-ce que cette cote sera approuvée par la Direction de la sécurité de l'Agence Parcs Canada (DSAPC)?
- R10** Oui.
- Q11** Quels dessins des bâtiments existants sont disponibles?
- R11** Présentement, il faut présumer que les dessins d'après exécution ne sont disponibles qu'en copie papier pour les quatre emplacements. L'APC se chargera de numériser ces documents.
- Q12** Quels fichiers AutoCAD sont disponibles pour chacune des installations?
- R12** Les soumissionnaires potentiels devraient présumer qu'aucun fichier AutoCAD n'est disponible pour les installations.
- Q13** Calendrier de projet : Toutes les dates sont en 2017. Pouvez-vous nous fournir un calendrier à jour?
- R13** Le calendrier de projet provisoire doit être modifié. Les éléments 4.1.3 et 4.1.4 seront corrigés pour indiquer 2018 plutôt que 2017.
- Q14** Est-ce qu'il s'agira d'un seul appel d'offres pour tous les emplacements ou si le projet sera divisé en fonction des emplacements ou par province?
- R14** Les soumissionnaires potentiels devraient présumer que les travaux seront séparés en deux appels d'offres, soit un par province, selon ce qui est décrit dans le calendrier de projet mis à jour.
- Q15** Est-ce que l'APC exige l'utilisation de normes de traçage ou d'esquisse particulières?
- R15** L'APC ne dispose d'aucune norme de traçage ou de formatage des dessins, y compris des gabarits, des blocs titres ou des plans d'aménagement. Les dessins doivent transmettre adéquatement les bons renseignements, selon les normes de l'industrie, pour que les travaux de construction puissent se dérouler sans contradiction.
- Q16** Est-ce qu'il y aura une visite des lieux avant l'attribution du marché à un expert-conseil?
- R16** Non.
- Q17** Est-ce que l'étape de la conception préliminaire comporte suffisamment de souplesse pour que l'on puisse discuter de l'inclusion de systèmes plus efficaces ou de composants de remplacement

- à ce qui est indiqué dans les spécifications de l'appel d'offres relatif à des services d'expert-conseil?
- R17** L'APC et l'expert-conseil discuteront de ces options avec le soumissionnaire retenu.
- Q18** Les spécifications indiquent que les locaux demeureront occupés pendant les travaux. Cette exigence est-elle suffisamment souple pour que les échéanciers des travaux ne soient pas limités?
- R18** Oui. L'APC comprend qu'il sera impossible à certains moments des travaux de permettre l'occupation des lieux. L'exécution de ces travaux peut être prévue en conséquence par le dépôt de préavis.
- Q19** Faut-il prévoir les services d'un expert-conseil spécialisé dans les coûts pour préparer les estimations des coûts de construction?
- R19** Non. Les produits à livrer relatifs aux estimations des coûts ont pour objet de constituer une estimation précise des coûts du projet en fonction de l'étape actuelle du projet (p. ex., une estimation des coûts de catégorie A avant l'appel d'offres).
- Q20** Est-ce qu'une liste des soumissionnaires potentiels ayant assisté à l'appel de conférence sera diffusée?
- R20** Oui, une liste des personnes ayant assisté à cet appel sera fournie ainsi que le nom de l'entreprise qu'elles représentent.
- Q21** Comment seront diffusées les modifications et les questions posées au sujet de l'appel d'offres?
- R21** Toutes les modifications ainsi que les questions et leurs réponses seront affichées sur le site d'Achats et ventes après avoir été traduites en format bilingue, mais avant la date de clôture des soumissions.
- Q22** À quel moment les résultats de l'évaluation seront-ils fournis?
- R22** Les proposants rejetés recevront une lettre de refus comprenant une ventilation détaillée de l'évaluation de leur proposition.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**